

-
-

COVID-19 et animaux domestiques

Par [Stéphane KORSIA-MEFFRE](#) - Date de publication : 27 Mars 2020



Seulement deux cas rapportés à Hong Kong

Les services vétérinaires de la région de Hong Kong ont d'abord rapporté le cas d'un spitz nain, âgé de 17 ans, qui a partagé un petit appartement avec sa maîtresse, infectée par le SARS-CoV-2. Des tests ont mis en évidence les gènes de ce virus dans les cavités nasales et la gorge du chien, "en faible quantité". L'ARN correspondait à celui du virus présent chez la propriétaire. Le chien n'a pas développé d'anticorps contre le virus. Les choses se sont compliquées lorsque, le 18 mars 2020, rendu à sa propriétaire et ne présentant aucun symptôme, le chien est soudainement décédé.

Mais cet animal souffrait d'insuffisance cardiaque et rénale depuis des années. L'autre chien de cette propriétaire ne présentait pas d'ARN viral.

Un berger allemand a également été testé positivement le 19 mars 2020 à Hong Kong.

Dans un avis publié le 11 mars 2020, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) conclut que "la

détection (des gènes du coronavirus chez le spitz nain) n'est pas une preuve suffisante pour conclure à une infection de l'animal. Une contamination passive n'est pas à exclure, notamment du fait de la survie possible du virus sur une muqueuse humide sans nécessairement s'y répliquer".

Aucune évidence de transmission du coronavirus par les animaux domestiques ou d'élevage

De plus, l'Anses précise que, "à la lumière des connaissances scientifiques disponibles, il n'existe aucune preuve que les animaux de compagnie et d'élevage jouent un rôle dans la propagation du virus SARS-CoV-2", ni que les produits alimentaires d'origine animale puissent être un facteur de transmission du virus.

Pour rappel, les animaux domestiques souffrent, eux aussi d'infections à coronavirus (par exemple, la péritonite infectieuse féline [PIF]), mais celles-ci ne sont pas transmissibles à l'Homme. Un médicament antiviral, le GS-441524, a montré une bonne efficacité dans le traitement de la PIF. Le remdésivir, actuellement évalué contre le SARS-CoV-2, est une prodrogue du GS-441524.

Des rumeurs d'euthanasie et peut-être une augmentation des abandons

Actuellement, des rumeurs circulent sur internet, en particulier émanant d'associations de défense des droits des animaux, sur une augmentation des abandons de chiens et de chats en France, en lien avec l'épidémie de COVID-19. Ces rumeurs ne sont pas confirmées, même si certains centres d'accueil signalent une légère augmentation des abandons, possiblement en prévision des mesures de confinement. Une situation similaire avait été signalée en Chine.

D'autres rumeurs annoncent que, dans les cliniques vétérinaires, les demandes d'euthanasie "*de convenance*" (sans raison médicale) auraient augmenté. Outre le fait que la très grande majorité des vétérinaires refusent de pratiquer ce type d'euthanasie, aucune information de ce type n'est signalée par les instances de la profession.

Les soins vétérinaires sont-ils toujours assurés ?

Le 16 mars 2020, [l'ordre des vétérinaires](#) a précisé les conditions selon lesquelles seront assurés les soins vétérinaires d'urgence pendant la période de confinement, mais à la condition que le vétérinaire ait été prévenu par téléphone pour pouvoir évaluer le degré d'urgence et organiser la circulation des patients sans qu'il y ait contact, ni attroupement à la clinique. Tous les actes pouvant être différés doivent l'être. C'est le cas, par exemple, des rappels de vaccination. Les propriétaires sont invités à garder leurs animaux en confinement pour éviter les maladies infectieuses et les bagarres qui

pourraient justifier des visites en urgence. Les consignes officielles relatives au confinement précisent qu'il est possible de sortir de chez soi pour se rendre en urgence chez son vétérinaire, avec l'attestation adéquate.

Pour en savoir plus

[COVID-19 : questions/réponses pour les propriétaires de chats et de chiens \(en anglais\)](#). Association médicale vétérinaire américaine, 16 mars 2020.

[First dog found with coronavirus has died after returning home virus-free from quarantine, Hong Kong authorities reveal](#). South China Morning Post, 18 mars 2020.

[COVID-19 : pas de transmission par les animaux d'élevage et les animaux domestiques](#). Anses, 11 mars 2020.

[COVID-19 : Informations sur le cadre général de la continuité de service assuré par les vétérinaires](#). Ordre national des vétérinaires, 16 mars 2020.